

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 75

Demande présentée le : 19 juin 2023
Par : l'entreprise PEREIRA Déménagements
sis : 51, Z.A des Quatre Vents à BOISSY L'AILLERIE (95650)
Au bénéfice de : madame GAUDEL Sophie
Adresse : 2 bis rue Blanche Pierre à JUZIERS (78820)
Surface occupée : 1 camion de 5 mètres

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

ARRETE

Article 1 : L'entreprise PEREIRA Déménagements est autorisée à occuper le domaine public avec un camion de déménagement entre les rues Leviel Pazot et d'Ablemont à JUZIERS devant le n° 2 bis rue Blanche Pierre à JUZIERS :

le samedi 22 juillet 2023 de 08 à 12 heures 00

Article 2 : Ces travaux nécessiteront :

- Information par le demandeur des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.
- Neutralisation de la circulation entre les deux rues suscitées signalisation à la charge de l'entreprise de déménagement.

Article 3. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 19 juin 2023

Le maire, Ketty VARIN

